



## ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 22 mars 2025, 10h00

Salle des Régates Rémoises

### 1. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION (Gabriel D'Elloy, président)

En 2024, Bien Vivre à Sainte-Anne a pu **poursuivre son activité grâce à l'engagement enthousiaste de ses 14 bénévoles et aux locaux mis à disposition par la Ville** pour une somme très modeste.

Après 47 ans d'initiatives et d'animations, l'Association a peut-être à **trouver de nouveaux ateliers et des animations plus ouvertes vers l'extérieur : excursions sur la région, visites d'entreprises ou de sites remarquables du Grand Reims, etc.**

Du côté de l'équipe animatrice, la greffe 2024 de 3 nouveaux administrateurs a en partie échoué : nous devons donc **remettre sur le métier et nos méthodes et nos formes de bénévolat**. Nous avons commencé à le faire...

Le « bien vivre ensemble » à Sainte-Anne et à Reims supposent de **bien choisir les défis à relever, à notre niveau**, dans un contexte national et international préoccupant et à l'aube d'échéances électorales décisives pour notre démocratie.

**Elargir à une centaine le nombre de nos adhérents** peut être un beau challenge pour 2025 afin d'augmenter nos capacités de réflexion et notre « expertise » du terrain. Chacun de nous peut démarcher en ce sens un voisin ou une relation.

**Etre plus incisif et plus mobilisateur sur 3 objectifs :**

- viser l'apaisement de la circulation (quartier et voie Taittinger, avant 2032 !)
- construire avec d'autres des réponses face à l'insécurité et à l'incivilité
- intervenir pour maintenir le charme de Sainte-Anne : un mixte de nature, de constructions, de commerces et de services de proximité...

De tout cela, nous allons reparler au cours de l'assemblée générale et après, car votre présence ce matin est le signe de votre intérêt pour Bien Vivre à Sainte-Anne.

## 2. RAPPORT D'ACTIVITE 2024. (Gabriel D'Elloy, président)

### ► Adhésion et bénévolat

En 2023/2024, Bien Vivre à Sainte-Anne associait **86 adhérents** dont 36 dans les ateliers. En 2024/2025 - avant la vague des inscriptions qui se prennent le jour de l'assemblée générale - nous sommes **51 adhérents** à jour de leur cotisation ; d'ici l'été, une petite campagne d'adhésion permettrait d'être une centaine d'adhérents.

Notre bénévolat se maintient avec **14 bénévoles** qui assurent l'animation des ateliers et le fonctionnement de l'association, et pour certains, les deux :

- ✓ l'animation des ateliers, le journal, le jardin : 9 bénévoles<sup>1</sup>
- ✓ la gestion et l'administration de BVSA<sup>2</sup> : 12 administrateurs
- ✓ les représentations extérieures : 2 administrateurs
- ✓ l'urbanisme et le cadre de vie<sup>3</sup> : contact par mel avec 36 contacts

Le bénévolat valorisé s'élève à **2 235 heures** (1970 h en 2023), soit une augmentation de 13,5% par rapport à l'an passé : elle s'explique par un meilleur suivi de ses heures par chaque bénévole et une augmentation des heures de la secrétaire et du trésorier. Ce bénévolat représente 1,39 poste.

---

#### <sup>1</sup> Animation d'atelier et rédaction du journal projet en 2024/2025

Geneviève COLETTA - Jean-Pierre CHAMPEAUX - Gilles DEBAR - Gabriel d'ELLOY - Jocelyne HENAUX - Marie-Thérèse MARTEAUX - Maité MORLET - Jean-Luc PERRIN - Evelyne THOREL

#### <sup>2</sup> Conseil d'administration en 2024/2025

Michèle BUCHE - Jean -Pierre CHAMPEAUX - Gilles DEBAR - Gabriel D'ELLOY -- Karim MAHIHENNI - Marie-Thérèse MARTEAUX - Maité MORLET - Julie MUREZ (démission 17/12/2024) - Jean-Luc PERRIN - Michèle PINET - François SAGLIO (démission 18/03/2024) - Dominique SAGON - Arbia SELMI (démission 12/11/2024)

#### <sup>3</sup> Environnement/Urbanisme 2024/2025, 14 participants à une ou plusieurs réunions

Geneviève BALIGOUT - Michèle BUCHE - Jean-Pierre CHAMPEAUX - José BENOIT - Vincente BEOT - Yohan CHANOIR - Gilles DEBAR - Damien DEVAUX - Gabriel D'ELLOY - Marine FRERY - Karim MAHIHENNI - Benjamin MARCHAND - Julie MUREZ - Michèle PINET

## ► Ateliers 2024-2025

L'association compte à ce jour **7 ateliers** et **41 participants**.

- L'atelier « **Couture et Retouches** », animé par Geneviève COLETTA, permet de confectionner le lundi après-midi des vêtements ou d'effectuer divers travaux. Alicia a rejoint le groupe auquel elle apporte sa gaieté et sa jeunesse. Les anciennes saluent le départ de Jacqueline Protain, notre doyenne, qui avait apporté son aide jusqu'en février 2024 : elle s'est esquivée, nous léguant un carton de fournitures (7 adhérentes).
- L'atelier « **Cartonnage** » continue à battre son plein chaque lundi et vendredi autour de sa monitrice Maité MORLET. La ruche du 2<sup>ème</sup> étage bourdonne d'activité, de rire et de bonne humeur et chacune y fait son miel. L'atelier est preneur de boîtes et tubes en carton, de bouchons de bouteilles de parfum, de perles, de ruban et de dentelle...(10 adhérentes).
- Depuis 18 mois, la « **Marqueterie de paille** » s'impose comme un nouvel atelier où s'assemblent des brins de paille de différentes couleurs pour former des motifs géométriques ou abstraits et créer des objets et des décorations uniques que vous pouvez découvrir à l'occasion de l'assemblée générale. Chacune est à l'ouvrage, le mardi de 9h à 17h. En mai prochain, les animatrices iront se former dans les Ardennes (4 adhérentes).
- L'atelier « **Jeux de société** » se réunit les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois autour d'Evelyne THOREL. (9 adhérentes).
- L'atelier « **Informatique** » avec Jean-Luc PERRIN vous offre le moyen de vous débrouiller avec le numérique et de découvrir des logiciels libres, le mercredi après-midi. Perfectionnement à la carte.
- L'atelier « **Scrabble** » se réunit le jeudi après-midi. Marithé MARTEAUX assume plus que jamais le comptage des points... (4 adhérentes)
- L'atelier « **Dentelle aux fuseaux** » s'anime chaque jeudi autour de Jocelyne HENAUX. Chacun réalise ce qu'il a envie de faire (6 adhérentes).
- L'atelier « **Espéranto** », animé par Jean-Pierre CHAMPEAUX cherche de nouveaux participants (2 adhérents)

Une nouvelle fois, les participant(e)s de l'atelier de cartonnage ont confectionné avec amour 60 des 90 lots à gagner par achat d'enveloppes-surprises, avant et après l'assemblée générale. Merci.

## ► Urbanisme/environnement : Bilan et perspectives

### 1. *Changement de méthode, objectif atteint*

- **Impliquer des adhérents au travers de réunions et de groupes de travail**
  - Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Reims (SCoT) : 3 réunions avec le Conseil de Territoire, 6 participants (cf.annexe)  
A poursuivre avec la révision du Plan Local d'Urbanisme.
  - Fleurissement de 100 m<sup>2</sup> d'une friche : 1 groupe de travail en lien avec le Conseil de territoire, 2 réunions, 6 participants.  
En cours de mise en place. Convention BVSA/Grand Reims.
- **Assurer un suivi de la relation avec les élus** : 4 rencontres de travail autour des Maires-adjoints (Mr Gachet, Mme Chopart), 3 courriers au Maire (SCoT et apaisement de la voie Taittinger), 10 participants
- **Se donner des priorités en se limitant à 3 types d'actions** :
  - Demande d'apaisement immédiat de la voie Taittinger : 2032 ?
  - Aménagements pour apaiser la vitesse sur 7 rues du quartier
  - Stationnement sauvage autour des marchés (Vendredi/Dimanche)

### 2. *Représentation dans 3 instances*

- **Commission Consultative des Services Publics** : les délégataires rendent compte de leur gestion : Palais des Congrès et Foire exposition, Fourrière, Citura, etc. 3 réunions
- **Conseil de territoire** : 3 réunions, portage du secrétariat
- **Conseil d'orientation de la Maison de quartier** : 3 réunions.

### 3. *Six préoccupations toujours d'actualité*

- **L'apaisement de la voie Taittinger repoussé**

Engagement de campagne du Maire et de son équipe. Un courrier au Préfet et 3 courriers au Maire. 3 réponses qui estiment qu'il n'y a pas de problème d'air ou de bruit : l'apaisement est repoussé à la remise de l'autoroute urbaine par la SANEF au Grand Reims... ou à l'achèvement des Tondeurs en 2032 ! Promeneurs, cyclistes, sportifs, touristes, jardiniers, pompiers... ne sont pas pris en compte, pas plus que les nouvelles constructions des Rives de Vesle ou la passerelle et le jardin en projet avenue Paul Doumer, à quelques encâblures de la 6 voies.
- **Le projet Naussonces en rade et le fleurissement des friches engagé**

Trois projets en 20 ans n'ont pas abouti. La rue des Maraîchers assez fréquentée reste inachevée depuis plus de 30 ans et elle nécessite une rénovation lourde. Les friches toujours nombreuses se parent de ronces et de dépôts sauvages, en dépit de la pose de plots en béton. Est-ce le début d'une « renaturation » du secteur ?

#### ▪ **Une Coulée Verte plus étendue et entretenue autrement**

BVSA a rencontré la Maire-adjointe en charge des espaces verts pour demander que le Jardin des Grenouilles Vertes et les espaces de la rue de la Roseraie (verger) ne soient pas qu'en orties et tondues une fois par an. Au-delà d'une passerelle piétons/cyclistes et d'un jardin à la place du pont Charles De Gaulle, BVSA souhaite avoir connaissance du plan d'ensemble d'aménagement des berges du Canal et des bords de la Vesle (friche Beauregard, rue de la Blanchisserie), sans oublier la restauration de la signalétique dégradée de la Coulée Verte et la création de toilettes sèches plus nombreuses, hors celles de l'été à la Guinguette et du seul équipement permanent implanté au pont Huon.

#### ▪ **Le non-respect de la Zone 30**

Les radars pédagogiques installés en 2021 ou les retours des riverains ont montré le nombre et l'ampleur des excès de vitesse sur 8 rues : Sacy, Sutaine, Espérance, Bonne Femme (bas), Villedommange, Sutaine, Espérance et Ledru-Rollin. Après un an de dialogue avec la Ville, des propositions concrètes devraient aboutir pour les trois premières. La suppression d'un double coussin berlinois sur la dernière est réclamée depuis près d'un an. La demande de verbalisation est réitérée, là où la signalétique (poteaux, ellipses au sol) et les coussins s'avèrent insuffisants.

#### ▪ **L'artificialisation et la densification du quartier, sa « renaturation »**

BVSA et le Conseil de territoire Maison Blanche/Wilson/Sainte-Anne ont exprimé leur avis dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Reims. Un courrier du Maire a salué ce travail et nous a invité à le poursuivre dans le cadre de la révision du Plan local d'Urbanisme qui sera conduite en 2025 et 2026 (cf. annexe en fin de livret)

#### ▪ **Une amélioration du réseau cyclable toujours espéré**

A l'occasion des travaux pour le Bus à Haut Niveau de Service mais aussi de l'aménagement des Berges du Canal (avenue Doumer), la continuité et la sécurité des pistes ou bandes cyclables sera-t-elle améliorée : boulevard Wilson et Barthou, mais aussi Henrot (pistes déformées par des arbres remarquables).

### **4. Une douzaine de travaux réalisés**

- **Second trottoir entre le Canal et l'Esplanade Fléchambault**
- **Marquage et respect du stationnement boulevard Wilson** pour préserver le cheminement des piétons et des cycles, sur le trottoir à l'arrière du Sacré-Cœur.
- **Bavette « sauf riverains »** sur barrière Chaussée Saint-Martin, jour de match
- **Réparation de l'îlot en dur** au bas de la rue Maison Blanche (Crédit Agricole)
- **Potelets** rue de Courlancy et reprise du trottoir entre les n°s 271/283
- **Liaison piétonne** entre Canal et Esplanade Fléchambault, côté gauche
- **Fleurissement** autorisé de 100 m<sup>2</sup> de friche rue des Maraîchers par le Conseil de territoire, sous couvert de BVSA pour démontrer que c'est faisable. A la manœuvre : Marine FRERY, Benjamin MARCHAND, Damien DEVAUX, Julie MUREZ, Gabriel D'ELLOY, Yohann CHANOIR.
- **Pose de blocs béton** pour réduire les dépôts sauvages, chemin des Fontaines

- **Sécurisation du Marché Sainte-Anne** : nouvelles barrières mieux stockées
- **Réalisation ou reprise cérames et zébras** : Ledru Rollin, Benoist Malot, Courlancy
- **Pose d'ellipses 30 km/h** : rues de Villedommange et de Sacy
- **Matérialisation stationnement Personne à mobilité réduite**, rue de l'Espérance

► **Fleurissement des abords** : Des habitants le réalise 77-81 rue de Louvois

► **Forum des associations**

A l'automne 2024, l'Association a participé au **Forum des associations**. 70 visiteurs se sont intéressés aux activités de BVSA et à la vie du quartier Sainte-Anne.

► **Journal de quartier**

En 2024, **deux numéros** de notre journal ont été distribués à **2700 puis 2800 foyers du quartier**. Gilles Debar en assure toujours une mise en page et une composition appréciée. Merci à celles et ceux qui le distribuent. Il a un impact qui nous invite à maintenir cette parution de deux numéros par an. A noter dans les deux derniers journaux des articles sur le Centre de soins infirmiers Louvois, le 30 km/h et la ronde des commerces...

► **Site Internet « BVSA 51.fr »**

Michèle Buche le met à jour. Des rubriques restent à actualiser (l'histoire de BVSA).



**ECHANGE ET VOTE DES RAPPORTS MORAL, D'ORIENTATION ET D'ACTIVITE**

### **3. RAPPORT FINANCIER 2024**

#### **Compte de résultat**

##### **1. Les charges**

Comme chaque année la principale charge, 1 414 €, est l'entretien des locaux, confié à Mme Vergne qui intervient 6 heures par mois. Puis vient pour 757 € l'impression des deux numéros du journal en 2700 exemplaires puis 2800. Ensuite on trouve les frais de l'atelier carton-paille, 753 €. Le petit matériel 398 € dont 369 € pour deux extincteurs. Le téléphone et l'internet pour 343 €. Puis vient l'assurance comprenant celle des locaux et la responsabilité civile pour 300 €. L'entretien annuel et la réparation de la chaudière 166 €. La redevance d'occupation du local pour 163 €, ce qui est manifestement en-dessous de la valeur locative, ce qui nous amène à faire figurer la mise à disposition du local dans les contributions volontaires en nature. Des fournitures de bureau pour 155 € dont 94 pour l'impression du rapport d'activité de l'assemblée générale 2024. Des frais de tenue de compte 155 €. Et enfin des produits d'entretien pour 96 € et de réception pour 58 €.

**L'ensemble des charges s'élève à 4 777,93 €.**

## 2. Les produits

Notre ressource principale vient des cotisations versées en 2024 pour 1 370 €, comprenant 52 cotisations 2023-2024 et 35 cotisations 2024-2025. Puis viennent les participations aux ateliers pour 1 212 € : 135 € pour la dentelle, 284 € pour la couture et 793 € pour le carton-paille. Les intérêts du compte sur livret pour 263 €, qui ont profité du taux à 3% sur l'ensemble de l'année. Les 130 € de participation aux animations correspondent aux enveloppes surprises de l'assemblée générale 2024, toutes gagnantes, dotée par les réalisations des ateliers. Enfin la généreuse dévolution de l'«Union Nationale des Indépendants Retraités du Commerce 51 à Reims » (UNIRC 51) pour 2 478 €.

**L'ensemble des produits s'élève à 5 452,78 €.**

L'année 2024 se solde donc par un **excédent de 674,85 €.**

Notons que sans la dévolution UNIRC 51, le résultat serait en déficit de 1 635 €

Les contributions volontaires en nature comprennent, d'une part, la valorisation du local pour 13 000 €, témoignant du soutien que la Ville de Reims apporte à notre association, et, d'autre part, celle du bénévolat des animateurs d'atelier et des membres du conseil pour 27 490 € représentant 2 235 heures (1 620 en 2023) consacrées aux activités de l'association.

### Bilan au 31 décembre 2024

A l'actif du bilan, on retrouve essentiellement les 10 026 € de disponibilités, 15 € de part social du Crédit Mutuel et un avoir de 6,73€ ; et au passif, les fonds propres 9 097,09 € qui seront portés à 9 771,94 € avec l'affectation de l'excédent 2024, après validation de l'assemblée.

**Le total du bilan s'élève à 10 048,55 €.**

Ces fonds propres représentent toujours un peu plus de deux ans de fonctionnement. Ceci doit nous conduire à maintenir nos dépenses, éventuellement investir de nouveaux projets, sans pour autant vouloir augmenter nos ressources, nous exposant ainsi à un nouveau déficit, et ramenant ces réserves à des proportions plus conformes à notre activité.

#### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

DEPENSES (CHARGES)	2024	2023	RECETTES (PRODUITS)	2024	2023
Frais d'Ateliers	753,81	785,99	Participations aux Ateliers	1 212,00	863,00
Journal	757,62	333,00	Particip. aux Animations	130,00	100,00
Fournitures de bureau & Timbres	155,25	65,25	Cotisations et Dons	1 370,00	1 334,00
Locations	163,74	158,21	Produits financiers	262,78	221,46
Produits d'entretien, pharmacie	96,60	56,43	Produits exceptionnels	0,00	368,40
Petits matériels	398,36	162,61	Dévolution UNIRC 51	2 478,00	
Réception	58,87				
Entretien de la chaudière	166,05	129,88			
Ménage	1 414,80	1 383,72			
Assurances	300,06	279,02			
Téléphone, Internet	343,77	343,77			
Frais bancaires	155,23	156,00			
Charges exceptionnelles	13,77	90,00			
<b>TOTAL 1</b>	<b>4 777,93</b>	<b>3 943,88</b>	<b>TOTAL 1</b>	<b>5 452,78</b>	<b>2 886,86</b>
<b>Résultat (excédent)</b>	<b>674,85</b>		<b>Résultat (déficit)</b>		<b>1 057,02</b>
Total	5 452,78	3 943,88	Total	5 452,78	3 943,88
<b>Emploi des contrib. volontaires en nature</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Valorisation du personnel bénévole	27 490,00	18 662,00	Bénévolat	27 490,00	18 662,00
Mise à disposition gratuite de biens	13 000,00	12 409,00	Prestations en nature	13 000,00	12 409,00
<b>TOTAL 2</b>	<b>40 490,00</b>	<b>31 071,00</b>	<b>TOTAL 2</b>	<b>40 490,00</b>	<b>31 071,00</b>
<b>TOTAL 1+2</b>	<b>45 267,93</b>	<b>35 014,88</b>	<b>TOTAL 1+2</b>	<b>45 942,78</b>	<b>33 957,86</b>

## PRÉVISIONNEL 2025

Pour 2025, la principale évolution est le repas d'assemblée générale qui augmentera nos dépenses et nos recettes. Les frais d'atelier devraient remonter au niveau de leurs contributions. Avec le maintien de deux éditions du journal et les autres charges habituelles, il faudra puiser dans nos fonds propres pour équilibrer ce budget.

DEPENSES (CHARGES)	2025	2024	RECETTES (PRODUITS)	2025	2024
Frais d'Ateliers	1 000	754	Participations aux Ateliers	1 200	1 212
Journal 2	720	758	Particip. aux Animations	150	130
Fournitures de bureau & Timbres	150	155	Cotisations (100 adhérents)	1 500	1 370
Locations	167	164	Intérêts compte livret	230	263
Produits d'entretien, pharmacie	80	97	Dévolution UNIRC 51		2 478
Petits matériels	50	398	Repas AG	1 204	
Réception Repas d'AG	1 075	59			
Entretien de la chaudière	140	166			
Ménage	1 416	1 415	Reprise sur fonds propres	1 203	
Assurances	314	300			
Téléphone, Internet	345	344			
Frais bancaires	30	155			
Charges exceptionnelles		14			
<b>TOTAL</b>	<b>5 487</b>	<b>4 778</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 487</b>	<b>5 453</b>
Résultat (excédent)		675	Résultat (déficit)		

Avis du vérificateur des comptes, Johann Chanoir.

La cotisation est actuellement de 15 €. Il est proposé de la maintenir à 15 € en 2025-2026, demandant aux ateliers de continuer à couvrir leurs frais de fonctionnement par une participation financière mensuelle ou trimestrielle de leurs adhérents.

☞ **ECHANGE ET VOTE DU QUITUS ET DU REPORT A NOUVEAU**  
**APPEL A CANDIDATURE ET ELECTION D'UN VERIFICATEUR DES COMPTES**

## 4. RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS

**Article 9 (statuts)** : L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 12 à 18 membres. Il est composé de personnes physiques (qui adhèrent aux statuts, sont à jour de leur cotisation et membres depuis au moins un an). Les membres sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers chaque année.

Au sortir de l'assemblée générale de mars 2024, le Conseil d'administration était de 13 membres. Au fil de l'année, il a connu 4 démissions pour raisons personnelles : François SAGLIO, Arbia SELMI (membre cooptée), Julie MUREZ et Marithé MARTEAUX qui se retire après tant et tant d'années où elle a assuré notamment le secrétariat de l'Association. Qu'elle soit saluée et remerciée infiniment pour tant de persévérance et de dynamisme au service de l'association et du quartier Sainte-Anne.

Au terme d'un mandat de trois ans, 5 administrateurs sont sortants : Michèle BUCHE, Jean-Pierre CHAMPEAUX, Maïté MORLET, Jean-Luc PERRIN, Michèle PINET. Tous se représentent, à l'exception de Michèle BUCHE qui souhaite poursuivre des tâches dans l'association en tant qu'adhérente. Est par ailleurs candidat Yohann CHANOIR.

Le bulletin de vote qui vous a été remis à l'entrée de l'assemblée générale comporte donc les noms des 5 candidats qui s'ils sont élus rejoindront Gilles DEBAR, Gabriel D'ELLOY, Dominique SAGON et Karim MAHIHENNI qui sont en cours de mandat. C'est dire que pour atteindre le seuil de 12 membres, il serait souhaitable que 3 adhérents demandent à rejoindre le Conseil d'administration pour participer à ses travaux en tant que membre coopté.

## ↳ **PRESENTATION DES CANDIDATS ET ELECTIONS**

### **5. INTERVENTIONS DES ASSOCIATIONS ET DES ELUS.**

Comme de coutume, la parole est aux représentants d'associations et aux élus.

#### **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET APERITIF DE L'AMITIE**

#### **DEJEUNER CONVIVIAL AUTOUR D'UN COUSCOUS ROYAL DU RIAD**

(47 inscrits)

Une

*En l'attente d'une réédition de l'ouvrage « **Mémoire d'un quartier de Reims, Sainte-Anne** » et comme lors des dernières assemblées générales, nous vous proposons de déguster des extraits de cette histoire rédigée par deux de celles qui furent longtemps à la barre de Bien Vivre à Sainte-Anne et par un autre administrateur qui a écrit sur les industries du quartier.*

léproserie de femmes au Moyen-Age

« Quand Rheims bâtit sa cathédrale, qu'y a-t-il en dehors des remparts ? Rien ou presque : au Sud, la Vesle qui se divise en une foule de petits canaux, de marais, de jardins, et non loin des moulins de Fléchambault, une léproserie « Saint Ladre aux Femmes », créée en 1146 et sa chapelle fondée en 1231 et placée, au 16<sup>ème</sup> siècle, sous l'invocation de Sainte-Anne. Nous avons très peu de renseignements sur l'emplacement exact et l'importance de cette maladrerie : l'hôpital consiste en un long bâtiment situé en bordure du chemin. Ce doit n'être qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier. L'enclos comprend en outre un certain nombre de maisons isolées. (...°

### **Une école, une basilique et un dispensaire, fin du 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> siècle**

Grâce aux lois promulguées par Jules Ferry en 1881 qui rendent l'instruction obligatoire, neutre et gratuite, débute la construction de nombreuses écoles primaires. En 1889, l'école de la rue de Louvois ouvre ses portes aux enfants du quartier. Le plus bel édifice du quartier est, sans nul doute, la Basilique Sainte Clotilde, dont la première pierre est posée le 26 Juin 1898. La création de la Basilique s'accompagne de l'installation de la congrégation religieuse des Filles du Coeur de Marie, au 53 rue de Louvois, futur Foyer L'Escal. En 1911, à l'ombre de la basilique, est édifié le dispensaire de la Croix-Rouge ; il abritera bien plus tard les ateliers des Papillons Blancs. Grâce au Docteur Bienfait, président de la Société Protectrice de l'Enfance, une première crèche est ouverte en 1890. Les enfants y sont reçus de 5 h 30 à 19 h 00. La crèche, rue de Courlancy, ouvre ses portes en 1908. » *(Marie-Thérèse MARTEAUX – CONSDORFF)*

### **La guerre de 1939-1945**

« Lorsqu'à l'école, nous entendions la sirène, il fallait vite sortir et, en file indienne, courir en longeant le mur de l'école, jusqu'à la crypte de l'église où nous retrouvions d'autres habitants venus se cacher. Puis la sirène, à nouveau, indiquait que l'alerte était finie et nous pouvions sortir. » (...) Pendant la dernière Guerre, presque tous les habitants ont élevé, dans leur jardin potager, quelques lapins, quelques poules ou même un cochon. Ainsi, mes voisins avaient une chèvre qu'ils descendaient, chaque soir, paître dans un lopin de luzerne situé rue du Docteur Harman et loué par la ferme Ducastel. (...)

### **La fête du 15 août**

Un petit podium était dressé sur le trottoir, en bas de la rue de Champfleury (aujourd'hui rue d'Estienne d'Orves), vers le café. Des joueurs d'accordéon (dont la famille Daffini) faisaient danser les couples. La place Sainte-Anne était pleine et quand l'autobus devait passer, il devait aller bien doucement. Plusieurs personnes d'un certain âge s'approchaient avec leurs chaises, dont mes grand-parents qui s'installaient devant le Goulet Turpin (aujourd'hui Crédit Agricole). Il y avait aussi des jeux : course au trésor, etc. C'était l'époque des « crochets » : les bons chanteurs étaient applaudis ; les mauvais étaient « crochetés » : « allez donc vous faire laver la tête, avec Dop, c'est toujours un plaisir ! » *(Janine VARENNES – COCO)*

### **Incendie rue de la Blanchisserie, mars 2025, établissement Thiérard**

CREATION

1919, fabrique de sacs en papier.

DENOMINATION

Etablissement Thiérard

2000 : reprise de la société qui devient SAS ALPEM (Alimentaire, Papiers, Emballages)

IMPLANTATION

7, rue Clovis-Chézel, à l'angle de l'impasse de la Blanchisserie.

EXPLOITANT

Léon Thiérard (1875-1956) fonde la fabrique.

Roger Thiérard, fils de Léon, reprend l'affaire.

Raymond et Robert Thiérard, petits fils de Léon, développent l'entreprise de papiers d'emballage.

1993 : Bertrand Desmarescaux, président d'ALPEM, perfectionne l'impression et la transformation des papiers d'emballage pour produits frais, alimentaires et industriels. Il se tourne vers la grande distribution.

Octobre 2012 : rachat de la société par le Groupe Artédist. Bertrand Desmarescaux prend sa retraite. David Séaume, directeur de production, prend le poste de directeur général.

EFFECTIFS en 2013 : 25

REMARQUES

Produits : papiers paraffinés, duplex, thermo-scellable, ingraissable, mousseline, sacs à pain, à sandwiches et à fruits, enveloppes soudées alimentaires, emballages pour cadeaux, bolducs, cartonnage pour pâtisserie, etc. La paraffine liquide est livrée par camion-citerne.

Equipements : imprimeuses Hélio, flexo, paraffineuses, coupeuses, offset, rotatives à sacs, chaînes de gravure et d'emballage automatisées, laboratoire de contrôle-qualité. (Alain **POUILLART**)

## Assemblée générale 2025

### ANNEXE

*Fin 2024, des membres du Conseil de territoire Maison Blanche Wilson Sainte-Anne, des adhérents et administrateurs de BVSA ont donné leur avis sur les documents élaborés dans le cadre de la **révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Reims (SCoT)**: propositions à affiner et décliner à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) qui est engagée et qui se poursuivra en 2025/2026.*

*Ont participé à ce premier travail de prospective : Michèle BUCHE, Yohann CHANOIR, Gabriel D'ELLOY, Damien DEVAUX, Marine FRERY, Brigitte LEBEAUX, Françoise MITTELETTE (adhérents de l'association Bien Vivre à Sainte-Anne et/ou membres du Conseil de territoire.*

## 15 propositions pour l'avenir de Wilson, Maison Blanche, Wilson, Sainte-Anne

- ***S'inscrire dans le « territoire rémois de santé », au titre de nombreux équipements médico-sociaux ou d'animation sociale*** : Foyer Habitat Jeunes, Centre Maternel, Crèches, Maisons de quartier, Centre de soins infirmiers, Foyer Ménorah, Foyer Sève et Rameau, Résidences personnes âgées.
- ***Sauvegarder les jardins familiaux existants, reconsidérer la Cité Jardin de Maison Blanche (mise à mal depuis des années) et redévelopper de la culture maraîchère*** rue Ledru Rollin et rue des Naussonces, au lieu d'y autoriser des constructions.
- ***Enjamber Canal et Vesle pour développer des parcours patrimoniaux et végétaux au travers de Sainte-Anne, Wilson et Maison Blanche*** : Lanson et Roederer mais également basilique Sainte-Clotilde et grande Mosquée, façades remarquables des maisons ouvrières<sup>4</sup>, Ecole Louvois et Sacré-Cœur, Wilson rénové, Hôpital américain, Cité jardin et avenue du 18 juin, sans oublier la Coulée Verte : jardins familiaux, Parcs de la rue de la Roseraie, Cheminée des Régates Rémoises, Bains 3 Rivières,...

<sup>4</sup> Claude MAIREAUX, adhérent de l'Association pendant des années et décédé depuis peu, avait en particulier réalisé un inventaire photographique de toutes les façades remarquables et à protéger dans le quartier Sainte-Anne.

- ***Soutenir une évolution de la Blanchisserie soit pour élargir le paysage de la Coulée Verte soit pour reconvertir les entrepôts en déshérence avec des activités économiques*** compatibles avec la situation du site, à l'image de l'entreprise Citel.
- ***Construire modérément sur ce secteur déjà relativement peuplé***, dans un contexte démographique stable avec un objectif de lutte contre la vacance de logements très forte à Reims.
- ***Affecter les friches existantes à une renaturation du secteur Sainte-Anne*** (jardins familiaux, maraîchage, élargissement de la Coulée Verte), vu l'artificialisation forte des dernières années où nombre de m2 des jardins privés de Sainte-Anne et Maison-Blanche ont été construits ou imperméabilisés pour des parkings,
- ***Réemployer les logements sans nécessairement les densifier et sans construire et artificialiser les jardins privés*** : prendre en compte les besoins de logements de tous les publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, gens du voyage...), rejoignant là encore l'histoire ouvrière et d'habitat social du secteur rémois considéré, au regard d'un parc de logements sociaux en fin de rénovation et d'un habitat pavillonnaire à moderniser et adapter (normes énergétiques et de confort). L'accueil et la sédentarisation des gens du voyage (Canterbury, Case Fayère) appellerait une politique plus ambitieuse à l'échelle de la Marne et de la Région.
- ***Soutenir et diversifier l'offre commerciale en difficulté*** (Caudel, Lisieux, Rossini) ***et enrayer la dérive vers la seule restauration rapide.***
- ***Créer des espaces nature de proximité pour renforcer l'armature naturelle et paysagère que constituent la Vesle et le Canal*** : vu les friches existantes sur Sainte-Anne et la nature des sols (zones humides), la Coulée verte s'impose comme un des poumons de Reims au cœur de la ville.
- ***Développer les mobilités douces avec des continuités, envisageant des itinéraires piétonniers et cyclistes, véritables parcours nature, sans oublier des trottoirs aux normes. Maintenir et développer les parkings de proximité. Enfin, l'apaisement de la Voie Taittinger*** ne peut être différé (2028 ou 2032 ?), au regard du bruit et des pollutions atmosphériques engendrés par la vitesse et un trafic de camions en transit au détriment des promeneurs, sportifs et jardiniers.
- ***Utiliser une partie des friches de Sainte-Anne pour végétaliser encore davantage la Coulée verte et bleue. Préserver la richesse écologique de la Vesle.***
- ***Traiter autrement le Rouilla*** (sous buse), ***source d'inondations dans le bas de Murigny et prendre en compte les débordements actuels de la nappe*** (cf. jardins de la Roseraie).
- ***Préserver le captage de Fléchambault et protéger la Vesle elle-même***, rivière fragile au regard de son débit et de la pression urbaine supportée, en particulier par un traitement de la totalité des eaux pluviales.
- ***Élargir la Coulée Verte pour lutter contre le réchauffement et améliorer la qualité de l'air*** pour les rémois qui en fréquentent les équipements sportifs, culturels et touristiques (Centre International de Séjour, Stade, parc Léo Lagrange, Régates Rémoises, voie sur berge du Canal).
- ***Restaurer à moyen terme la continuité du Corridor vert de la Coulée verte*** coupée à hauteur du Stade, par la reconquête de deux voies de la Traversée urbaine de Reims qui rejoindrait le Bois d'Amour (extension du projet à ce jour engagé d'aménagement des Berges du Canal !)

---

*PS. Si d'aventure vous découvrez des erreurs, des inexactitudes ou des scories de forme dans les documents qui précèdent, prière de les signaler au Président. L'informatique permettra de prendre en compte vos suggestions à l'occasion du procès-verbal de l'assemblée générale où figureront la liste des participants et un résumé des prises de parole des adhérents, des invités et des élus.*